Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

RAPPORT ANNUEL 2025

Suivi de la mise en œuvre du
Plan de gestion des matières résiduelles

Direction des Travaux Publics

Le 15 mai 2026

1. INTRODUCTION

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine vous présente son *Rapport annuel 2025 – Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles* complété conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement.

Ce rapport fait état des avancements dans le domaine de la gestion des matières résiduelles sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2025. Cet outil est un guide pour les citoyens madelinots, ainsi que pour les élus municipaux en ce qui a trait à la gestion de matières résiduelles.

2. LISTE DES ACTIONS DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023-2029, ÉCHÉANCIER ET ÉTAT D'AVANCEMENT

	Description de l'action	Responsables et partenaires	Échéancier	Commentaires	Avancement
A	**Collectes résidentielles et commerciales**				
A1	**Adapter les poubelles publiques à l'achalandage des sites** L'utilisation des sites publics s'accroît, surtout pendant la saison estivale, les équipements et les opérations devront s'adapter aux besoins selon les sites tout en assurant un tri à 3 voies de qualité.	MIM	2023-2029	2023 – La Municipalité a effectué le remplacement de plusieurs équipements pour le tri sur les sites dont elle en a la responsabilité	Complété
A2	**Faire de Bciti+ le canal d'alertes de modifications de services** L'app Bciti+ a été déployée pour être le futur canal d'alertes aux citoyens des modifications de service. Son utilisation va devenir le canal unique.	MIM	2023-2029	2023 – La Municipalité a effectué le remplacement de sa plateforme d'alertes afin de mieux cibler les clientèles, l'inscription des citoyens à ces alertes nécessitera des efforts en 2024-2025	Complété
A3	**Mettre en place une application de demandes de services** Pour simplifier les démarches des citoyens et des ICI, une application de requêtes en ligne sera mise en œuvre pour les demandes pour les bacs ou les collectes, notamment commerciales.	MIM	2026	L'application a été créée. Des efforts doivent être déployés en communication pour encourager les citoyens et les ICI à utiliser la plateforme.	Complété
A4	**Mettre en place la télémétrie des services de collecte** Au renouvellement du contrat de collecte, la télémétrie sera déployée pour simplifier le suivi des opérations de collectes ainsi que la réponse aux requêtes des citoyens (ex. bac non vidé).	MIM avec entrepreneur de collecte	2025-2026	Le renouvellement du contrat a été fait en 2025. La télémétrie sera mise en place pour 2027, le dossier est en cours par l'entrepreneur.	En cours
A5	**Accroître le tri du recyclage et l'adapter aux exigences** Avec la modernisation de la collecte sélective, une campagne de sensibilisation sera déployée pour accroître le tri du recyclage. La Municipalité vise à s'accorder avec l'OGD pour le financement, l'élargissement et l'adaptation des opérations.	MIM avec EEQ, Recyc-Québec	2025-2027	2025 – Des trousses pour le tri ont été créées pour plusieurs secteurs économiques. Ces trousses comprennent les nouvelles règles de tri entrée en vigueur liée à la modernisation de la collecte sélective et l'élargissement de la consigne. Le calendrier et le guide de tri a été revu et distribué a tous les résidents et ICI Des rencontres sur le terrain ont eu lieu et auront lieu afin de sensibiliser les citoyens mais aussi les ICI Un mandat a été octroyé a la firme Upperkut pour le déploiement d'une campagne de sensibilisation sur la prochaine année.	En cours
A6	**Déployer des campagnes de sensibilisation thématiques** Déployer des outils de communications pour : - les résidents (ex. Facebook, guide de tri…); - les visiteurs (ex. traversier, outils pour les locateurs & camping, lieux publics…); - les ICI (3RV, exigence de tri, …) - la lutte aux dépotoirs clandestins (sensibilisation, nettoyage, règlements); - suivi des opérations et quantités traitées (suivi de la performance) - la réduction et le réemploi De même, la Municipalité vise à participer annuellement à la SQRD.	MIM avec écoles, organismes environnementaux	2023-2027	2023- La Municipalité a comblé le poste d'Agent de sensibilisation, une campagne plus importante sera mise en œuvre en 2025-2026 2024 – Le poste d'agent de sensibilisation est à nouveau vacant. 2025 – Nouvelles trousses sectorielles et un guide de tri, intégrant la modernisation de la collecte sélective et l'élargissement de la consigne, sont disponibles pour distribution par l'agent de sensibilisation au tri. Parmi elles, des trousses spécialement dédiées aux 3RV, aux locateurs saisonniers et aux évènements sont disponibles. Une campagne de sensibilisation est débutée en automne 2025 avec la firme Upperkut. La Municipalité a comblé le poste d'Agent de sensibilisation, une campagne plus importante sera mise en œuvre en 2025-2026	En continu

	Description de l'action	Responsables et partenaires	Échéancier	Commentaires	Avancement
				Une campagne de sensibilisation est débutée depuis le printemps 2026 et sera en cours pour la prochaine année. Un calendrier d'actions et de diffusion a été préparé par l'équipe des communications de la Municipalité.	
A7	**Moderniser le parc de conteneurs ICI** 60 % du parc de conteneurs va être progressivement remplacé par des conteneurs neufs, plus durable et favorisant le maintien de la qualité.	MIM	2023-2026	2023- La Municipalité a procédé à un appel d'offres pour la fabrication de plusieurs conteneurs commerciaux, le remplacement du parc à chargement frontal aura lieu d'ici la fin du contrat 2025 - Parc de conteneurs mis à jour, fournisseurs ciblés et choix de matériaux/options/couvercles/formats établis. Un rapport technique sur la mise à jour du parc de conteneurs a été réalisé, incluant des soumissions et un plan de déploiement. 2026 - Le remplacement serait prévu pour l'automne 2026, le financement a été autorisé par le Conseil en mai, l'appel d'offre est prévu en juillet et le remplacement à l'automne 2026	En cours
A8	**Avoir des bâtiments municipaux exemplaires** On vise à réduire l'usage de produits à usage unique, (i) en bannissant la vente de bouteilles d'eau, (ii) en permettant et favorisant l'emploi de vaisselle réutilisable dans les salles, (iii) en déployant une remorque-citerne pour eau potable dans les évènements.	MIM	2023-2027	2023 – La Municipalité déploie lors de ses événements une citerne d'eau potable (Mobil'eau) 2024 – La Municipalité a procédé à l'achat de lave-vaisselles et de vaisselles lavables pour les évènements ayant lieu dans les salles municipales. Leur utilisation est prévue pour 2025-2026. Une politique sera adoptée à l'automne pour bannir l'utilisation de plastiques à usage unique et obliger l'utilisation de vaisselle lavables dans les salles municipales en 2026-2027.	En continu
A9	**Déployer un programme d'inspection des ICI et des résidents** En 2020, un nouvel agent a été embauché. Les ICI seront inspectés régulièrement et accompagnés, encouragés ou réprimandés pour accroître quantité et qualité des matières détournées (recyclage et compostage). De même, les citoyens seront inspectés, sensibilisés, éduqués, voire réprimandés pour accroître le tri et sa qualité.	MIM	2023-2029	2023- La Municipalité a comblé le poste d'Agent de sensibilisation laissé vacant depuis 1-2 année, une campagne plus importante sera mise en œuvre en 2024-2025 2025 – La description de poste de l'agent a été mise à jour, un nouveau protocole de visite des ICI a été mis en place comprenant un protocole d'explication de leur contrat de collecte aux ICI. Une liste des ICI prioritaires à rencontrer a été établie afin de faciliter les interventions lors de l'arrivée du prochain agent de sensibilisation. L'entrée en poste de l'agente a été faite en 2025 et les visites ont repris depuis l'automne 2025.	En continu
A10	**Participer à la mise en place du système de consignes québécois** La consigne va être considérablement étendue. La Municipalité accompagnera le nouveau gestionnaire pour assurer une desserte du territoire. Elle visera aussi à obtenir une symbiose pour ajouter la récupération des piles, peintures, électroniques, cartouches d'encre dans le(s) site(s) de consigne.	MIM avec OGD, Entrepreneur désigné	2023-2027	2025 – Carte des points de dépôts mises à jour. La consigne a été étendue et des installations sont disponibles dans les COOP pour récupérer les différents contenants. Volonté de se concerter avec les quincailliers pour qu'ils récupèrent les pots de peinture au cours de l'année 2026. La Municipalité est en support à Consignaction qui souhaite éventuellement entrer en appel d'offre pour traiter les consignes sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.	En continu

	Description de l'action	Responsables et partenaires	Échéancier	Commentaires	Avancement
				Des discussions auront lieu avec tous les REP afin de revoir les ententes et concerter les actions afin de réduire les coûts.	
A11	**Réviser la tarification des collectes commerciales** La tarification des collectes commerciale est inchangée depuis plus de 5 ans. Elle doit être revue et adaptée aux réalités, telles que le développement saisonnier de type camping, ou le prix facturé pour les opérations. La tarification doit favoriser le tri et la réduction.	MIM	2023-2029	2023- La Municipalité a ajusté ses taux de tarification en 2023 et en 2024 afin de mieux refléter les coûts à la réalité. **2025 –L**es mises à jour des contrats ont été complétées pour les ICI avec conteneurs de 1.7vc et plus. 2026 – Le parc de conteneur sera déployé à l'automne 2026 et devrait régler une grande partie des collectes à la semaine ou des bacs terrains	Débuté
A12	**Concevoir une politique de services des allées privées** Définir des critères de collectes sur les allées privées, notamment en ce qui a trait à l'aménagement, la conception, l'entretien et les modalités de services.	MIM	2025-2026	L'adoption de l'entente promoteur a été faite en mars 2026	Complété
A13	**Mettre en application le règlement sur la collecte des matières résiduelles et le règlement sur les services de l'écocentre** Les règlements facilitent l'émission de pénalités dans le cas de manquements flagrants à la bonne gestion des matières résiduelles, l'absence de tri ainsi que les dépôts clandestins. Il encadre aussi les opérations aux écocentres.	MIM	2024-2027	Bien que le règlement ait été adopté en 2022, son application doit se faire de manière continue. 2025 – La description de poste de l'agent de sensibilisation au tri a été mise à jour et des possibilités de sanctions existent après un suivi et des avertissements, mais il faudra un agent en poste pour les appliquer.	En continu
B	**Apports volontaires dans les écocentres et points de dépôts**				
B14	**Réviser la tarification des apports volontaires à l'écocentre** Les apports volontaires s'accroissent. Dans un objectif de responsabilisation et d'encouragement à la réduction, la tarification a été revue en 2022. Un suivi de mis en œuvre sera assuré avant des éventuels ajustements.	MIM	2023-2025	2023- La Municipalité a ajusté ses taux de tarification en 2023 et en 2024 afin de mieux refléter les coûts à la réalité	Complété
B15	**Concevoir une politique de gestion des résidus pour les projets majeurs** Les projets majeurs, tels que les sinistres, les démolitions de bâtiments ou de certains équipements, génèrent d'importantes quantités de résidus. La Municipalité vise à clarifier ce qui pourra transiter dans ses infrastructures, et ce que les entrepreneurs devront exporter eux-mêmes. Cette politique clarifiera les responsabilités, favorisera la réduction et le réemploi local et maximisera la déconstruction plutôt que la démolition.	MIM avec partenaire industriel	2026	2025 - Échéancier maintenant prévu pour 2026.	Reporté
B16	**Persévérer dans la recherche de filières de valorisation des résidus CRD** L'export, le traitement et l'élimination des CRD sont des enjeux devenus très importants. Il devient de plus en plus essentiel de parvenir à identifier des méthodes de valorisation adaptées à la situation locale.	MIM avec partenaires de recherche	2023-2026	2023 – La Municipalité et les divers Ministère ont débuté une nouvelle collaboration sur le sujet 2024 – Le CERMIM a réalisé des tests pour la conversion du bardeau d'asphalte en MR5 ainsi que sur le bois de construction. 2025- La dernière phase de test est en attente de financement pour permettre de répondre aux diverses questions concernant l'innocuité et l'acceptation de ce nouveau matériau dans des projets spécifiques 2025 – La municipalité se dote d'un broyeur qui permettra le conditionnement des CRD avant son expédition	En continu
B17	**Mettre en place des filières de valorisation** Une nouvelle filière doit être mise en place pour permettre de valoriser localement au moins un type de résidu de CRD. Les coquillages sont actuellement valorisés en agriculture via des projets expérimentaux. Cette filière de valorisation doit désormais être pleinement implantée	MIM avec partenaire industriel, CERMIM	2024-2029	2025 – Étude réalisé par le CERMIM pour mettre en place une filière de valorisation de bardeaux. L'engrais, développé par Fruits de mer Madeleine et le CERMIM, à base de coquilles de homard et de	En continu

	Description de l'action	Responsables et partenaires	Échéancier	Commentaires	Avancement
				crabe est maintenant mis en sac et vendu dans les quincailleries du territoire et chez Fruits de mer madeleine.	
B18	**Offrir un dépliant lors de la délivrance des permis de construction** Concevoir un dépliant rappelant les consignes de l'écocentre lors des permis (règlements, matières refusées et acceptées, bonnes pratiques, tri exigé…).	MIM	2026	2025 – Une trousse d'outils pour le secteur de la construction rappelant les règles de tri et les matières acceptées à l'écocentre a été réalisée.	Complété
B19	**Revoir l'offre de service des points de collectes des RDD** Pour faciliter les opérations de collectes, et simplifier le service, les points de collectes des RDD vont être revus et harmonisés pour qu'ils soient (i) mieux équipés, (ii) qu'ils acceptent tous les mêmes types de RDD.	MIM	2026	Ce projet sera inclus dans l'étude 360 prévue vers la fin de l'année 2026.	
B20	**Tester un projet pilote pour un point de dépôt du carton sur l'île centrale** Avec l'accord d'EEQ, mettre en place, à titre expérimental, un lieu de dépôt pour les cartons excédentaires de manière à réduire l'achalandage au CGMR**.**	MIM, EEQ	2026	Ce projet sera inclus dans l'étude 360 prévue vers la fin de l'année 2026.	Annulé
B21	**Soutenir l'activité de Ré-Utîles et des initiatives de réemploi** Ré-Utîles offre des services et des activités dans les domaines de la réduction, du réemploi, des matériaux de CRD (matériauthèque) ainsi que la gestion des RDD. La Municipalité continuera de soutenir l'organisme dans ses activités et dans sa réorganisation. De même, la filière de réemploi du textile qui regroupe plusieurs organismes sera pérennisée.	MIM avec Ré-Utîles	2023-2029	2023 – La Municipalité contribue financièrement au soutien de l'organisme dans le cadre de ses activités 2024 – La Municipalité contribue financièrement au soutien de l'organisme dans le cadre de ses activités 2025 – La Municipalité contribue financièrement au soutien de l'organisme dans le cadre de ses activités	En continu
C	**Opérations du CGMR et administration générale**				
C22	**Implanter un logiciel de planification des collectes commerciales** Mettre en place un système permettant le suivi actualisé des opérations de collecte, simplifier la facturation et améliorer le service aux entreprises.	MIM	2023	La Municipalité a instauré un système de suivi pour les collectes commerciales. Le logiciel devrait être opérationnel en 2027.	En continu
C23	**Mettre à niveau le bâtiment principal du CGMR** Les infrastructures vieillissent et nécessitent une profonde rénovation, ainsi qu'un réaménagement (centre de transfert, garage, poste de pesée, balance de l'écocentre…)	MIM avec firme ingénierie	2023-2029	2023- Des modifications/ rénovations importantes ont été faite à la balance et à l'accueil 2023- Des modifications ont débutés au site de l'Éco centre 2025 –Une étude est débutée en 2025 pour connaître les travaux à faire et les coûts liés à la mise à niveau	En continu
C24	**Adaptation du schéma d'aménagement** La valorisation de nouvelles matières résiduelles, telles que les CRD, pourrait nécessiter des terrains pour accueillir ces opérations. Or il n'existe pratiquement aucun terrain disponible actuellement. Dans le cadre de la révision de son schéma d'aménagement, la Municipalité vise à permettre le développement de nouvelles zones adaptées.	MIM	2026-2027	2025 - Échéancier modifié pour 2026-2027. Le schéma est toujours en cours de rédaction.	Reporté
C25	**Finaliser le projet de remise à niveau des opérations de compostage** Une étude de dispersion atmosphérique a été complétée. Sur cette base, le projet de mise à niveau (PTMOBC, CA, construction…) doit être poursuivi. - révision des critères d'intrants pour assurer la qualité - révision des critères et équipements de traitement - élaboration d'un plan de valorisation des extrants - révision du mode de gestion des résidus marins	MIM avec firme (Solinov et Stantec)	2023-2029	2023 – Une demande a été faite et acceptée au PTMOBC pour la construction d'une nouvelle plateforme et plusieurs études ont été réalisées dont : révision des critères d'intrants pour assurer la qualité, révision des critères et équipements de traitement, GES 2024 – Un plan d'action pour l'amélioration de la qualité des intrants pour compostage a été remis par Solinov. Un appel d'offres pour service professionnel pour les plans et devis et la surveillance a été réalisé et le contrat a été octroyé a Stantec. Un mandat d'accompagnement a été octroyé à Solinov. 2025 -Dépôt de la demande de CA fait au début juin et appel d'offre pour la construction de la plateforme de compostage en novembre. Les contrats ont été octroyés en 2026 et le début de la construction devrait se faire en mai 2026	En cours

	Description de l'action	Responsables et partenaires	Échéancier	Commentaires	Avancement
C26	**Procéder à un remplacement des équipements de BFS** Remplacer l'équipement de déshydratation actuel et procéder à une réfection majeure des équipements et des bâtiments.	MIM avec firme (Tetratech)	2023	2023- La Municipalité a procédé à la modernisation des équipements de traitement des boues de fosses septiques les travaux se poursuivront en 2024. 2024- Les travaux de mise à niveau des équipements se poursuivent 2025- L'installation d'un dégrilleur achève les travaux de modernisation Commentaire : La mise à niveau des traitements des eaux demeure à faire après la mise en route des plateformes de compostage.	Réalisé
C27	**Mettre en œuvre le projet d'export des déchets accumulés** Après avoir permis de valoriser 12 000 tonnes de bois de CRD, la mise en œuvre du plan de traitement des matières accumulées permettra désormais l'élimination des déchets issus des arrêts d'incinération. Le tout grâce à l'entente de financement avec le MELCC (4, 825 M$).	MIM avec Comité interministériel,	2023-2029	2023- La Municipalité a procédé à la phase 1 de l'extraction et de l'envoi des résidus enfouis qui se terminera en 2024 2024 - Le 1/3 de la quantité totale des déchets enfouis a été enlevé grâce à l'entente de financement avec le MELCC. Il n'y a pas encore de plan établi pour procéder à l'export du gisement restant.	Terminé
C28	**Finaliser le nettoyage des matières accumulées** L'entente de financement permettra le nettoyage du bois ainsi que des déchets accumulés. Des démarches doivent être entreprises pour évaluer les besoins financiers pour le traitement des accumulations de cendres et de bardeaux d'asphalte, puis pour faire des représentations politiques pour permettre le financement et la mise en œuvre.	MIM avec Comité interministériel,	2025-2029	2024- Des rapports d'analyses ont été fait par la firme Alta/Sanexen afin de trouver les meilleures techniques et estimer les travaux requis. Le financement pour la réalisation des travaux est un défi de taille.	Terminé
C29	**Procéder à une réflexion stratégique quant à l'avenir de la gestion des déchets** Durant les dernières années, la Municipalité a réalisé diverses études. Aucune n'a mené à une modification de son modèle d'exportation. Cependant, ce dernier reste sous pression, notamment financière. Une consultation stratégique sera initiée pour identifier un plan relatif à l'élimination.	MIM avec Comité interministériel, partenaires	2024-2026	2025 – Le mandat a été octroyé a Stratzer et le rapport final est attendu a l'été 2026	En cours
C30	**Faire reconnaître les surcoûts insulaires** Le mode de traitement est unique et lié à la situation d'insularité. En l'absence d'options alternatives, la Municipalité souhaite faire reconnaître définitivement auprès du Gouvernement son caractère exceptionnel et les surcoûts qui en découlent.	MIM	2023-2029	2023 – Reprise des discussions avec le gouvernement du Québec	En continu

3. ACTIONS EN COURS ET PLANIFIÉES POUR 2026

1. Mettre en place la télémétrie des services de collecte
2. Accroître le tri du recyclage et l'adapter aux exigences
3. Déployer des campagnes de sensibilisation thématiques
4. Moderniser le parc de conteneurs ICI
5. Avoir des bâtiments municipaux exemplaires
6. Déployer le programme d'inspection des ICI et des résidents
7. Soutenir l'activité de Ré-Utîles et des initiatives de réemploi
8. Définir les options et trouver du financement pour mettre à niveau le bâtiment principal du CGMR
9. Construction des nouvelles plate-formes de compostage
10. Procéder à une réflexion 360 quant à l'avenir de la gestion des déchets

4. RETOUR SUR LES OBJECTIFS

À partir des données d'entrées et de sorties pour chaque matière au CGMR, on constate qu'en 2025, l'objectif #1 du PGMR – soit de maintenir le taux d'élimination à 375 kg/habitant/an – a été atteint. En effet, le taux observé s'élève à 365 kg/habitant. Il importe désormais de maintenir ce niveau jusqu'en 2028.

Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'objectif #2, qui vise à recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal résiduel. L'embauche de l'agent de sensibilisation et l'accompagnement qu'il offrira aux entreprises ainsi que la campagne de sensibilisation faciliteront l'atteinte de cet objectif. De plus, une caractérisation sommaire des déchets est prévue en 2026 et permettra d'affiner les cibles avec les nouvelles habitudes de consommations et les nouvelles règles de tri.

En 2025, l'objectif #3, qui consiste à valoriser par compostage 80 % des matières résiduelles organiques, a été atteint. En effet, 88 % des résidus organiques issus des collectes résidentielles, commerciales et des apports volontaires au CGMR ont été valorisés, de même que 100 % des résidus organiques provenant des usines de transformation.

Au cours des derniers années, plusieurs actions ont été réalisées en lien avec les objectifs 4, 5 et 6, soit d'investir dans les infrastructures et les procédés, accroître l'efficacité des services pour assurer la durabilité et compléter le projet de nettoyage du CGMR de ses matières accumulées. La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a notamment procédé au remplacement des équipements de BFS. Le remplacement des plateformes de compostage sera réalisé à partir du printemps 2026. Par ailleurs, les résultats de l'étude d'optimisation seront connues l'automne. Un plan d'actions sera mis en oeuvre afin de planifier les étapes qui meneront à la mise à niveau du bâtiment principal du CGMR et de toutes ses activités.

La modernisation du parc de conteneurs contribuera aussi à améliorer l'efficacité des collectes et à atténuer les enjeux liés au manque de main-d'œuvre, puisque le système de chargement avant requiert moins de manutention que le chargement arrière. Dans une optique d'optimisation des services, la Municipalité s'est également dotée de nouveaux outils numériques pour faciliter la communication avec les citoyens en cas de modification de service et simplifier le suivi des opérations de collecte.

Enfin, le projet de nettoyage des matières accumulées au CGMR a été terminé en 2025. Toutefois, le budget actuellement disponible pour le retrait des déchets enfouis a permis de traiter environ le tiers du volume total. Des discussions auront lieu avec le Ministère afin d'évaluer les prochaines étapes et les ressources nécessaires pour compléter le travail.